

# Journée d'échanges sur les solutions fondées sur la nature (SFN)

## La nature : une alliée pour la gestion de l'eau sur nos territoires

Programme partenarial 2025



avec la collaboration  
du Grand Chalon

Référent / Contact

Romain Malaisé / rmalaise@autb.fr



## Une matinée d'échanges

Le 17 juin 2025, l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort a été conviée par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) à une journée d'échange sur les solutions fondées sur la nature (SFN).

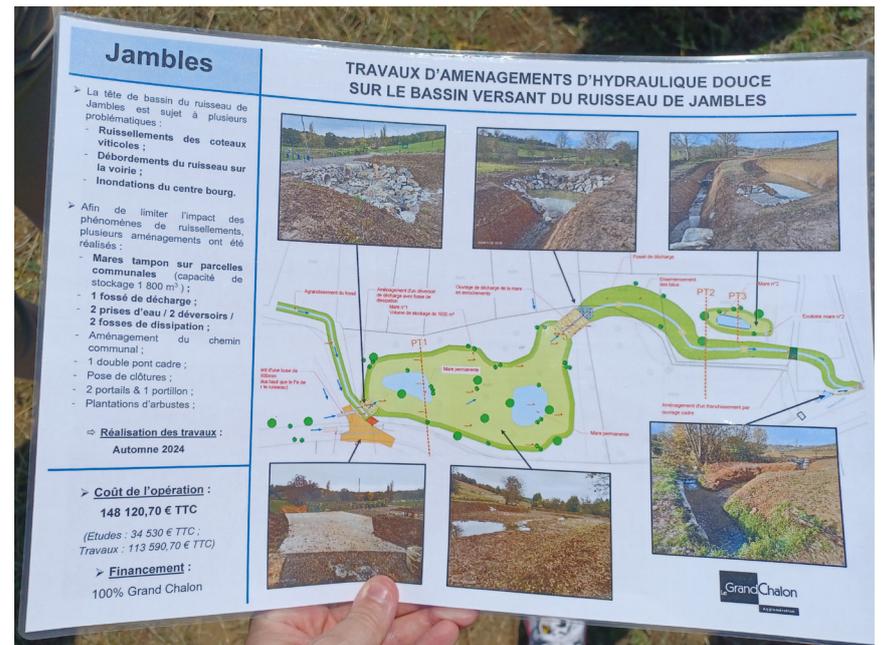
D'après l'union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ces solutions sont définies par des actions qui s'appuient sur les écosystèmes pour relever les défis que posent les changements globaux à nos sociétés, comme la lutte contre les changements climatiques, la gestion des risques naturels, la santé, l'approvisionnement en eau ou encore la sécurité alimentaire.



Cette matinée à Chalon-sur-Saône a mis en lumière plusieurs types de SFN (mise en place de noues, de toitures végétalisées, de reméandrage de cours d'eau) en fonction des situations (milieux urbains et ruraux). Deux exemples concrets ont été présentés :

- Grand Lyon Métropole avec des problématiques liées aux réseaux d'assainissement et d'eau pluviale ;
- La commune de Loulans-Verchamps avec des problématiques d'inondations.

Elus comme techniciens sont souvent revenus sur la nécessité de « réfléchir en



amont à la bonne solution pour chaque problème » en portant la nécessité de faire des études dans le but d'éviter « d'investir du temps et de l'argent inutilement ». L'importance de la concertation et de l'acceptation des projets par la population ont aussi été évoquées.

## Visites de projets en présence des élus et des équipes techniques

Durant l'après-midi, des visites ont été organisées dans deux communes de l'Agglomération du Grand Châlons :

- à Jambles, avec l'aménagement hydraulique et la création de mares tampons ;
- à Saint-Désert, avec la création d'un bassin de rétention multifonctionnel et de reméandrage de cours d'eau.

Ces communes situées aux pieds des coteaux viticoles, sont exposées aux ruissellements des pluies. Les cours d'eau, qui les traversent, ont des rythmes torrentiels et inondent en quelques heures les habitations.

Les élus de ces communes sont revenus sur les problématiques et les solutions mises en place.

Des solutions sont à l'étude comme la végétalisation des pieds de vignes permettant de limiter les ruissellements.

Cette journée constructive a permis de s'acculturer sur une thématique encore trop peu utilisée. Il sera donc important à l'avenir de plus intégrer ces solutions dans nos problématiques locales.

